



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 23 mars 2005 — N° 131**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 02.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Doyer (Matapédia) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige le dépôt, avant le 31 mars 2005, de l'ensemble des mesures gouvernementales requises pour donner suite dans son intégralité au rapport Coulombe qui préconise la simultanéité dans l'application de ses principales recommandations, notamment la mise en place d'une stratégie visant la minimisation des impacts sur l'emploi et les communautés locales.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Doyer (Matapédia).

À la demande de M. Cusano, premier vice-président, M. Blackburn (Roberval) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

**23 mars 2005**

---

À 12 heures, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 05.

---

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2004 ;

(Dépôt n° 1673-20050323)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2004 ;

(Dépôt n° 1674-20050323)

Le rapport financier, l'état du traitement et le rapport sur la performance et sur les perspectives de développement de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2004.

(Dépôt n° 1675-20050323)

---

23 mars 2005

---

M. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport d'enquête et d'audience publique n° 209 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, intitulé *Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford*.

(Dépôt n° 1676-20050323)

M. le Président dépose :

Une lettre, en date du 22 mars 2005, qu'il a reçue de M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup, l'informant de la désignation de M. Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière, à titre de membre suppléant représentant l'Action démocratique du Québec au Bureau de l'Assemblée nationale en remplacement de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, à compter du 22 mars 2005.

(Dépôt n° 1677-20050323)

M. Cusano, premier vice-président, propose que cette modification à la composition du Bureau soit adoptée.

La motion est adoptée.

### Dépôts de pétitions

M. St-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 76 citoyens et citoyennes de la MRC de L'Assomption, concernant le projet de train de banlieue Montréal-Répentigny-L'Assomption.

(Dépôt n° 1678-20050323)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. St-André (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 23 citoyens et citoyennes de la circonscription de L'Assomption, concernant l'installation d'un panneau de signalisation routière « arrêt » à la sortie 108 ouest de l'autoroute 40.

(Dépôt n° 1679-20050323)

23 mars 2005

---

Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 618 citoyens et citoyennes de la circonscription de Champlain, concernant le financement de la fête nationale du Québec.

(Dépôt n° 1680-20050323)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 93 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve, concernant la modernisation du parc d'habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 1681-20050323)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Brodeur (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 264 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la préservation de l'intégralité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford.

(Dépôt n° 1682-20050323)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, dépose :

Le jugement de la Cour supérieure, en date du 22 mars 2005, concernant la cause Yves L. Duhaime contre Thomas J. Mulcair.

(Dépôt n° 1683-20050323)

23 mars 2005

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Doyer (Matapédia) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige le dépôt, avant le 31 mars 2005, de l'ensemble des mesures gouvernementales requises pour donner suite dans son intégralité au rapport Coulombe qui préconise la simultanée dans l'application de ses principales recommandations, notamment la mise en place d'une stratégie visant la minimisation des impacts sur l'emploi et les communautés locales.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 152 en annexe)

Pour : **47** Contre : **61** Abstention : **0**

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements*.

\_\_\_\_\_

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

23 mars 2005

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, fait une demande de directive concernant l'interpellation prévue le vendredi 25 mars 2005.

M. Gendron, troisième vice-président, rend alors la directive suivante.

#### **DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE**

L'article 299 du Règlement prévoit qu'il n'y a aucune interpellation lorsque l'Assemblée a ajourné ses travaux pour plus de cinq jours. Si l'interpellation du vendredi 25 mars ne peut avoir lieu en raison de l'ajournement des travaux de l'Assemblée, l'interpellation annoncée pour cette date aura alors lieu le premier vendredi qui suit la reprise des travaux. Cette façon de procéder est conforme à la pratique passée.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Projets de loi du gouvernement**

##### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 10 décembre 2004, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Legault (Rousseau).

---

**23 mars 2005**

---

À 18 heures, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 mars 2005, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

23 mars 2005

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Doyer (Matapédia), présentée aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les mesures gouvernementales requises pour donner suite au rapport Coulombe :

(Vote n° 152)

POUR - 47

Arseneau	Cousineau	Legault	Picard
Bédard	Deslières	<i>[Rousseau]</i>	Pinard
Bertrand	Dion	Legendre	Richard
Bouchard	Dionne-Marsolais	Léger	Robert
<i>[Vachon]</i>	Doyer	Lelièvre	Roy
Boucher	Dufour	Lemieux	Simard
Boulerice	Girard	Létourneau	St-André
Bourdeau	Groncin	Maltais	Thériault
Caron	Harel	Marois	<i>[Masson]</i>
Champagne	Jutras	Morin	Tremblay
Charbonneau	Landry	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Turp
Charest	Lefebvre	Pagé	Valois
<i>[Rimouski]</i>	Légaré	Papineau	Vermette

CONTRE - 61

Auclair	Chenail	James	Normandeau
Audet	Cholette	Jérôme-Forget	Ouimet
Bachand	Clermont	Kelley	Paquet
Beauchamp	Copeman	Lafrenière	Paquin
Bécharde	Corbeil	L'Écuyer	Pelletier
Bergman	Courchesne	Legault	Perreault
Bernard	Delisle	<i>[Chambly]</i>	Reid
Bernier	Descoteaux	Lessard	Soucy
Blackburn	Dubuc	Loiselle	Théberge
Bordeleau	Dupuis	MacMillan	Thériault
Boulet	Fournier	Marcoux	<i>[Anjou]</i>
Brodeur	Gabias	Marsan	Tomassi
Charest	Gagnon-Tremblay	Mercier	Vallières
<i>[Sherbrooke]</i>	Gaudet	Moreau	Vien
Charest	Gautrin	Morin	Whissell
<i>[Matane]</i>	Hamad	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
Charlebois	Hamel	Mulcair	